



LIEU DE LA FORMATION

MONT DE MARSAN

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés (contrats de professionnalisation, emplois d'avenir, périodes de professionnalisation, CIF...) Demandeurs d'emploi

PRÉ-REQUIS

Savoir lire, écrire, compter.
Être âgé de 18 ans minimum
Avoir validé un projet professionnel dans le secteur de l'aide à domicile et être motivé par le secteur des métiers du particulier employeur
Posséder des capacités d'analyse, de compréhension, d'autonomie et d'organisation.
Posséder le permis de conduire et/ou un moyen de locomotion
Ne pas avoir de contre indication médicale à l'exercice du métier
Bonne résistance physique et psychologique.

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Compte personnel de Formation CPF
- CPF transition Professionnelle (ex CIF)
- Financement personnel
- Formation en alternance
- Plan de développement des compétences

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Développer les compétences professionnelles techniques et comportementales du futur assistant(e) de vie aux familles
Se préparer à la certification du TP Assistant(e) de vie aux familles (titre complet ou validation de 1 ou 2 CCP)

CONTENU DE LA FORMATION

CCP -Entretenir le logement et le linge d'un particulier

- Établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier
- Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

CCP -Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

- Établir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
- Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas

CCP-Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile

- Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants
- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants
- Accompagner les enfants dans leur apprentissage de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités
- Mettre en oeuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillement et des repas

Acteur Prévention Secours (APS) du secteur de l'Aide et du Soins à Domicile (ASD)

Préparation à la certification

Session de validation TP ADVF (de 45 minutes à 2 heures)

Période de formation en entreprise : 315 heures (105 heures par CCP)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation régulière en cours de formation

Epreuves de certification du Titre Professionnel Assistant De Vie aux Familles (ministère du Travail)

CONDITIONS D'ADMISSION

Dossier de candidature
Tests et entretien individuel

PROFIL DES INTERVENANTS

Équipe pédagogique spécialisée

VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DES LANDES

Myriam DHAILLY
Conseillère en Formation
Professionnelle
myriam.dhailly@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 58 05 65 65
05 58 05 65 64